



BTSA Gestion Forestière

En formation continue (Niveau 5)

Durée de la formation

1480 heures (au total) :
- 1200 h centre
- 280 h entreprise (stages)

Date de session

De juillet à juin N+1

Délai d'accès à la formation

Au cas par cas. Nous consulter.

Lieu

CFPPA Carmejane
Route d'Espinouse
04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Pour la session précédente

Taux de réussite : 88%

Taux de satisfaction : 100%

Taux d'insertion à 6 mois : 29%

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser des diagnostics préalables à la gestion forestière
- Participer à la mise en œuvre d'une politique forestière territoriale
- Raisonner les interventions en forêt dans un objectif de gestion durable
- Organiser, en sécurité, la mobilisation des bois et leur valorisation
- Contribuer à la planification des forêts et des autres espaces boisés
- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion forestière pour faire face à une situation professionnelle

MÉTIER VISÉS

- Technicien.ne gestionnaire de forêt, de massif ou de territoire dans des organismes et entreprises de gestion privés ou publics (ONF, Coopératives forestières, Experts...)
- Agent de développement ou chargé.e d'étude et d'animation (CRPF, Chambre d'agriculture, COFOR...)
- Technicien.ne dans l'administration forestière, les organismes de recherche
- Technicien.ne indépendant pour le compte d'un groupement forestier, d'un propriétaire, d'une collectivité
- Enseignement
- Chef.fe de produits forêt-bois
- Chargé.e de gestion de service et de « contrôle qualité »

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général	Durée (en heure)	Modules d'enseignement technique et professionnel	Durée (en heure)
M21 Organisation économique sociale et juridique	40 h	M11 Accompagnement au projet professionnel et personnel	84,5 h
M22 Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	92 h	M51 Diagnostics forestiers	203 h
M23 Langue vivante (anglais)	56 h	M52 Politiques forestières, acteurs et territoires	87,5 h
M41 Traitement de données	80,5 h	M53 Intervention de gestion durable en forêt ou autres espaces boisés	126 h
M42 Technologie de l'information et du multimédia	49 h	M54 Mobilisation et valorisation du bois	206,5 h
		M55 Planification forestière	101,5 h
		PLU Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	73 h
		M61 Stages et formation en milieu professionnel	280 h

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences, pour plus d'informations : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Contacts

Responsable de formation :
Sonia WOTUS
sonia.wotus@educagri.fr

Responsable administrative :
Rabia ARAB
rabia.arab@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

Accessibilité

Référente handicap :
Rabia ARAB
rabia.arab@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux
personnes en situation de handicap.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature
- Positionnement
- Entretien de motivation

POURSUITE D'ÉTUDES

- Autres BTSA en double compétence
- Licence / Licence professionnelle
- Classe post-BTS (certificat de spécialisation)
- Classes préparatoires
- Master / Écoles d'ingénieurs

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel avec des apports théoriques et des mises en situation pratiques.

Le planning de formation précise les périodes en centre de formation et les périodes de stage en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves terminales nationales :

- 4 épreuves techniques (orales, écrites et pratiques) dont l'évaluation du rapport de stage
- 4 épreuves générales (écrites et orales)

Diplôme national de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Avoir plus de 18 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat ou autre)
- **Ou** être titulaire d'un diplôme ou titre enregistré au RNCP et classé au niveau 5,
- **Ou** justifier de 3 années d'activité professionnelle à temps plein à la date du début des épreuves sur avis du responsable de formation,
- **Ou** avoir accompli la scolarité complète conduisant à l'un des grades, titres ou diplômes précités et sur avis du responsable de formation.

INFORMATIONS FINANCEMENT

FINANCEMENT DE LA FORMATION	DÉMARCHE	RÉMUNÉRATION
DEMANDEURS D'EMPLOI • RÉGION SUD PACA • Tarifs : de 10€ à 18 €/heure	Contacteur le CFPPA	Région Sud PACA ou France Travail
SALARIÉS • TRANSITION PRO • OCAPIAT • VIVEA • ANFH Et autres ... • Tarifs : de 10€ à 30€/heure	1) Contacter le Fonds de formation 2) Consulter le CFPPA pour devis et planning	Employeur (salarié CDI) Autres publics : Se renseigner auprès de l'organisme financeur
SALARIÉS OU DEMANDEURS D'EMPLOI • CPF • Tarif : 14€/heure	1) Inscription au CPF 2) Consulter le CFPPA	

RNCP15673
31/07/2022